

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU MARDI 2 AVRIL 2024
RH/NC

Objet : **Modification des tarifs du cimetière**

N° : **DCM2024/051**

PUBLIÉE LE : **11/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le **mardi 02 avril à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 25 mars 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART

Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Florent CARÉ, Sandrine KIEFER, Laila AHADDAR, Martine JONVILLE, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Olivier GUCKERT, Céline ÉTIENNE

ONT DONNÉ PROCURATION :

Laetitia SACCHIERO donne pouvoir à Philippe ROCHAT

Benoît REYRE donne pouvoir à Patrick BARREY

Claude LAURENT donne pouvoir à Jean Philippe VAUTRIN

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Martine JONVILLE

Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Jérôme LEFÈVRE

Annette DABIT donne pouvoir à Elise THIRIOT

Carole DELAMARCHE donne pouvoir à Céline ÉTIENNE

Gérado LANDO donne pouvoir à Olivier GUCKERT

ÉTAIENT ABSENTS :

Suzel RICHARD, Jessica LEROY, Jean-Benoît JANNOT

Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 3 – Pouvoirs : 8 - Votants : 26

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs des concessions au cimetière de Commercy et expose au Conseil municipal la nécessité de réactualiser les tarifs du cimetière, augmentation de 4,75 % comme suit :

	<i>Durée</i>	<i>Tarifs au 01/03/2021</i>	<i>Tarifs au 8/04/2024</i>
CONCESSIONS 2 m²	Cinquantenaire	619 €	648 €
	Trentenaire	389 €	407 €
	15 ans	211 €	221 €
CONCESSIONS CINÉRAIRES 1 m²	Cinquantenaire	401 €	420 €
	Trentenaire	242 €	253 €
	15 ans	131 €	137 €
CONCESSIONS ENFANTS 1 m²	Cinquantenaire	401 €	420 €
	Trentenaire	242 €	253 €
	15 ans	131 €	137 €
COLOMBARIUM	Cinquantenaire	2 032 €	2 129 €
	Trentenaire	1 219 €	1 277 €
	15 ans	672 €	704 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE FIXER** les tarifs du cimetière applicables à compter du 1^{er} avril 2024 selon le tableau ci-dessus

Après en avoir délibéré,

par 22 voix pour et 4 abstentions

Le Conseil municipal décide :

- **DE FIXER** les tarifs du cimetière applicables à compter du 1^{er} avril 2024 selon le tableau ci-dessus

Le Maire

Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification